



# COMITE DIRECTEUR

Relevé de décision - Réunion du 23 février 2022  
Consultation par voie électronique

## PROCES VERBAL

Votants : MMES BUFFIERE, BLAY, COMBEAU, LONGUEVILLE et TRIBOULT, et MRS ALLARD, BEAUGIER, BESSON, BLOND, BLONDY, BOUDY, COMBEAU, COUPLET, DEMARET, FAURE, HAUTIER, LACOTTE, LACOUR, LAGARDE, LE ROUX, MERY, RAIGNIER, THOMAS,

Le Comité Directeur, consulté par voie électronique le 23 février 2022 a pris les décisions suivantes :

Question 1 : Fin des fonctions de membre de Mr MARTIN Sébastien de la Commission de Discipline pour empêchement définitif (Art. 3, 1.2 du règlement disciplinaire), ce dernier étant systématiquement absent sans excuse aux réunions.

VOTANTS : 23

Pour : 20 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 3 voix

Question 2 : Proposition d'intégrer Mr ETCHARD Roland à la Commission de Discipline suite à son acte de candidature.

VOTANTS : 23

Pour : 17 voix

Contre : 5 voix

Abstention : 1 voix

Le président  
Eric LACOUR

Le secrétaire général  
Patrick DEMARET